

Le paysage en dix questions

FICHE **QUESTIONS SUR...** n° 07.07.Q01

La notion de paysage fait partie des thèmes principaux abordés par la Section 7, *Environnement et territoire*, de l'Académie d'Agriculture de France. En effet, les paysages ruraux, agricoles et forestiers, comme ceux des villes et des villages, sont l'objet de politiques publiques, nationales et européennes, depuis un siècle.

Au cours du XXI^e siècle et en raison des transitions environnementales importantes qui vont l'affecter, doit-on et peut-on en modifier la production ?

Pour éclairer la situation actuelle, les fiches de la gamme 07.07 exposent de manière synthétique :

- comment définir la notion de paysage : fiche 07.07.Q02 ;
- la nature des actions publiques de paysage : fiches 07.07.Q03, 07.07.Q04, 07.07.Q05 et 07.07.Q10 ;
- les démarches scientifiques d'écologie du paysage : fiches 07.07.Q06 et 07.07.Q08 ;
- les démarches patrimoniales : fiche 07.07.Q05 ;
- les questions posées par les paysages agricoles : fiche 07.07.Q07 ; et urbains : fiches 07.07.Q09, 07.07.Q11 et 07.07.Q12 ;
- l'évolution des formations des professionnels du paysage : fiche 07.07.Q09.

Cette notion n'est pas indépendante des autres thèmes abordés par ailleurs par la Section 7, notamment territoire, agriculture, biodiversité, eau, service écosystémique, climat et sol. Cette relation est approfondie dans le thème territoire (territoire et paysage, territoire et communs).

07.07.Q01 Le paysage en dix questions, P. Donadieu

07.07.Q02 Qu'est-ce-que le paysage ? P. Donadieu

07.07.Q03 Le paysage : un outil de la démocratie ? Y. Luginbühl

07.07.Q04 Comment faire avec la conflictualité paysagère ? H. Davodeau

07.07.Q05 Les paysages agricoles peuvent-ils devenir des patrimoines ruraux ? P. M. Tricaud

07.07.Q06 Pourquoi et comment améliorer la biodiversité dans les paysages agricoles ? F. Burel

07.07.Q07 Pourquoi les agriculteurs devraient-ils s'intéresser à leurs paysages ? P. Donadieu

07.07.Q08 Quels rôles des trames vertes et bleues dans les milieux (péri)urbains ? P. Clergeau

07.07.Q09 Comment ont évolué les métiers du paysage ? P. Donadieu

07.07.Q10 Les politiques publiques de paysage : quels enjeux ? P. Moquay

07.07.Q11 Le végétal en ville : quels impacts sur le microclimat urbain et sur la qualité de l'air ? Y. Brunet

07.07.Q12 Le paysage, l'urbanisme et les agriculteurs en Europe. D. Vancutsem

Dans ces textes, la notion de paysage relève de deux paradigmes de pensée peu éloignés :

- L'un relève de la pensée scientifique systémique (non analytique et non linéaire par définition) et du concept écologique universel d'écosystème ; il inspire, notamment, des analyses fonctionnelles de la biodiversité, des sols et des climats, lesquelles débouchent sur la notion utilitaire de services écosystémiques (approvisionnement, régulation environnementale, services sociaux et culturels).
- L'autre paradigme – inspiré en Europe par l'histoire politique et sociale des territoires et les arts visuels, – développe une approche pragmatique, souvent holistique et transversale aux actions publiques sectorielles, des relations du vivant humain et non humain avec son milieu. Il s'appuie en particulier sur la définition juridique du paysage donnée par la *Convention européenne du paysage* (Florence, 2000) qui vise la définition et la mise en place de "*politiques de paysage et d'objectifs de qualité paysagère*" dans les territoires.

Dans le premier cas, le paysage exprime soit un niveau géographique d'analyse sectorielle (l'écologie des paysages ruraux et urbains, les infrastructures vertes et aquatiques, l'ingénierie écologique), soit des aménités paysagères ou environnementales du cadre de vie.

Dans le second cas, les pouvoirs et les politiques publics (notamment l'État en France), grâce à des outils spécifiques de régulation transversale des paysages (plan, atlas, charte, observatoire de paysage ...) et aux professionnels du paysage, sont mis en situation de construire empiriquement des relations concertées, évolutives et singulières entre les milieux de vie et les habitants des territoires.

Ces deux paradigmes, fonctionnel/systémique (écologique ou environnemental) et relationnel/pragmatique (paysager), peuvent soit se compléter (consensus territorial), soit s'affronter (controverses sociales et scientifiques), soit encore susciter l'indifférence ou la méfiance voire le rejet, notamment de certains acteurs du monde professionnel agricole ou des sociétés habitantes.